



## Groupe Partenaires

### Processus de sélection (Président, Directeur ou Gestionnaire de district)

- ★ Le candidat doit **remplir un formulaire d'adhésion** et s'engager à respecter tous les critères d'admission.
- ★ Une **évaluation** sera effectuée portant sur :
  - Les valeurs personnelles et professionnelles du candidat
  - Son expérience et ses réalisations

### Profil du membre admissible

- ★ Être un entrepreneur professionnel reconnu dans son domaine. Avoir un grand réseau de contacts.
- ★ Être capable de contribuer activement à la croissance des autres membres (références de qualité, partenariats, mentorat).
- ★ Être **Partenaire officiel** de GR international (niveau **Argent, Or ou Platine**) et durant la durée de son adhésion à ce groupe.

### Engagement et participation

- **La participation du siège est obligatoire à 100 %** des rencontres bi-hebdomadaires du groupe. Un maximum de 4 absences sans remplacement par année.
- En cas d'absence, un **remplaçant de qualité** doit représenter le siège.
- Engagement à inviter un minimum de 8 invités non-membres par année.
- Être actif sur les **plateformes sociales et canaux de communication GR International** et contribuer à la visibilité des membres du groupe.

### Groupe Virtuel

- Caméra ouverte pour la durée de la réunion si c'est en virtuel avec fond d'écran professionnel. Et non en voiture.
- Vous devez faire face à la caméra (et non sur un autre appareil), ainsi 100% d'attention à la présentation. S'assurer du son et de parler clairement.
- Pas de repas, de fumer ou de téléphone ou autres équipements distrayants pendant la rencontre.

### **Comportement attendu**

- Respect absolu du code d'éthique et de la culture GR international.
- Attitude **professionnelle, collaborative, intègre**, orientée vers la croissance et la réussite collective.
- Code vestimentaire “business casual” en présentiel et en virtuel. Linge de travail peut être toléré si nécessaire.
- Contribution proactive à la notoriété du groupe, notamment lors des **événements internes et externes**.

### **Siège exclusif**

- Le siège accordé est **strictement exclusif par sous-catégorie**.

### **8. Repas (si en présentiel)**

Les membres du groupe et invités doivent obligatoirement commander un repas du menu offert.

### **Facturation:**

Reçoit l'adhésion et crée la fiche de réseautage

Crée la facture et fait le suivi de paiements

### **Lancement du groupe:**

Première rencontre, explication du fonctionnement et les attentes d'un groupe Partenaire.

- Si le CA temporaire n'est pas encore choisi, doit le faire. *La formation CA est obligatoire dans un délai de 2 semaines suivant la nomination au poste.*

### **Déroulement d'une rencontre (aux deux semaines):**

Elles doivent être pleines d'énergie

Le comité d'administration:

La rencontre mensuelle est obligatoire afin de bien planifier les boîtes à outils de haut calibre. Ainsi que les événements.

Chaque membre doit remplir les fonctions de son rôle dans le CA avec enthousiasme.